



Déclaration de la FSU 50 CDEN du 2 mars 2023

M. le Préfet, M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le 7 mars et les jours qui suivent, la France sera à l'arrêt si le projet de réforme des retraites n'est pas retiré. Les personnels de l'Éducation nationale y prendront toute leur part et mettront les écoles à l'arrêt car nous sommes opposés à ce projet de réforme qui repousse le départ à la retraite à 64 ans pour 43 annuités. Pour nos métiers où des études longues ont été nécessaires ainsi que le passage d'un concours sélectif, c'est, pour beaucoup d'entre nous, l'âge de 67 ans qu'il faudra atteindre pour espérer une retraite à taux plein. Qui peut sérieusement penser que l'on peut encore prendre en charge efficacement des classes après 62 ans ?

Personne, d'autant plus que les conditions de travail se sont considérablement dégradées sous l'effet des réformes, des suppressions de moyens et du néomanagement.

Dans un tel contexte, le projet ministériel du « *pacte enseignant* » est perçu comme une nouvelle marque de mépris et une nouvelle provocation. Il revient à nier la réalité du travail des enseignants et à vider le mot « *revalorisation* » de son sens.

Imposer du travail supplémentaire à une profession dont les conditions de travail sont pourtant déjà dégradées, remettre en cause le statut, en créant en quelque sorte 2 catégories d'enseignants, est non seulement inacceptable, mais en plus irresponsable. C'est une attaque profonde pour les directrices et directeurs qui va modifier leur statut, ajoutant des missions qui vont s'apparenter à celles des chefs d'établissement, alourdissant de fait leur charge de travail.

C'est en plus une attaque supplémentaire contre les femmes. En effet, les inégalités salariales entre les hommes et les femmes persistent de manière alarmante dans l'EN. Les causes sont objectivées (part variable de rémunération, temps partiel, ségrégation professionnelle, plafond de verre...). La FSU dénonce, par ailleurs, le fait qu'il n'y ait toujours

rien de proposé au plan salarial pour les AESH, AED, CPE, PSY-EN, personnels d'administration, d'inspection, de direction, etc...

Les sujets de mécontentement sont nombreux et le constat que nous dressons confirme une profonde rupture et la défiance des personnels face à des annonces éloignées des attentes des personnels. Celles faites dans la presse alors que des discussions ont lieu signent le retour à la dérive de la communication (ou devrait-on dire de la « com ») et confirment, là encore, l'usage de la « *novlangue* » où « *concertation* » reste un mot creux qui est utilisé pour faire illusion.

D'ailleurs, il est bien peu probable que le versement de ce « *travailler plus pour gagner moins* » soit rigoureux, tant notre administration a du mal à mettre en paiement ce qui est dû :

- les AED et les AESH attendent le paiement des primes REP qu'ils auraient dû recevoir en janvier,
- les heures de vie de classe dans les collèges ne sont jamais rémunérées,
- les oraux du DNB de moins en moins,
- les frais de déplacement sont rognés au maximum et versés en retard tout comme les ISSR pour les TZR
- Etc...

La FSU propose donc à notre ministre un « *choc de simplification* » : la revalorisation indiciaire de 10 % pour toutes et tous, telle que l'a promise le président de la République lors de sa campagne électorale et ce, au 1^{er} janvier 2023. Cela reste encore bien loin de la revalorisation nécessaire aux pertes de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années qui ont contribué à rendre si peu attractifs nos métiers.

- Suppression brutale de la technologie en 6e,
- heures de soutien à la place,
- emploi possible des professeurs des écoles pour assurer ce soutien en sixième,
- réitération de l'affirmation de la dictée comme solution à tous les problèmes d'orthographe,
... des annonces sorties de nulle part, jamais discutées en instance.

C'est dans ce contexte que se tient ce CDEN devant statuer sur la carte scolaire de la Manche. Une carte scolaire qui, au niveau national, voit la fin de la priorité accordée au primaire les années précédentes, en inscrivant la suppression de 1 117 postes au budget 2023 dans les écoles publiques et 481 postes dans le second degré à la rentrée. La dernière dotation négative dans le premier degré remontait à la rentrée 2012 !

Dans ce contexte, le ministère continue d'afficher des objectifs ambitieux qui en deviennent intenable :

- finalisation du plafonnement à 24 élèves en GS, CP et CE1,
- poursuite du dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire,
- création et poursuite du moratoire sur les fermetures d'écoles rurales sans accord du maire.

Des écoles rurales, nous n'en manquons pas dans le département. Des écoles dont le rôle reste crucial pour l'attractivité et le dynamisme d'une petite commune. Des écoles souvent à multiniveaux. C'est bien pour cela que la FSU revendique une limitation des effectifs et la prise en compte du nombre de niveaux par classe. Par ailleurs, l'article L113-1 du code de l'éducation stipule très clairement l'organisation prioritaire de l'accueil des 2 ans dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, notamment en zone rurale, et leur comptabilisation dans les prévisions d'effectifs.

Or, ces considérations sont loin d'être des objectifs concrets du Ministère et de la DSDEN. Avec un budget départemental 1^{er} degré évalué par le ministère à -29 postes, nous nous sommes retrouvés, suite au dernier CSAD, avec 49 fermetures de classes proposées par M. l'Inspecteur d'Académie (pour 11 ouvertures) et 23 fermetures de postes hors la classe (pour 18 ouvertures). Nous sommes à - 43 postes. Un record pour la Manche !
Quel est le lien entre ce budget et une volonté d'améliorer les conditions de travail des enseignant.es et les conditions d'apprentissage des élèves de notre département ?

Il devrait redevenir prioritaire

- de re-compléter les RASED,
- de redéployer des enseignant.es spécialisé.es à dominante relationnelle,
- d'abonder les places et les enseignants dans les Établissement ou services sociaux ou médico-sociaux,
- de recréer des postes de remplaçant.es,
- de diminuer significativement les effectifs de classes.

Mais la DSDEN de la Manche préfère supprimer les derniers postes de maître G, par exemple. Les remontées des collègues soulignent les difficultés croissantes à gérer la difficulté scolaire et le peu d'aide qu'ils peuvent avoir, faute de moyens. La formation continue, devenue peau de chagrin, n'apporte plus, non plus, les outils nécessaires.

Et ces choix ont un coût : à chaque fois qu'un enseignant n'est pas remplacé, c'est toute l'école qui est désorganisée ; la qualité du service, les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des collègues qui subissent les répartitions et celles aussi des remplaçants ballottés de gauche à droite en sont affectées.

Si ces dernières années effectivement le ratio P/E s'est très légèrement amélioré, cela s'est paradoxalement accompagné d'une dégradation criante des conditions de travail des professeurs et des AESH avec la multiplication du nombre d'élèves qui bousculent le cadre, mais aussi celle des situations conflictuelles avec les familles.

Les injonctions hiérarchiques et les nouveaux outils managériaux, résultats des évaluations standardisées, évaluations d'école, contractualisation, individualisation des carrières et des rémunérations, la multiplication des outils numériques de communication et de gestion, tendent à augmenter la pression sur les personnels.

A rebours de réaliser les objectifs escomptés, à savoir augmenter la qualité du service à coût constant, ce nouveau management empiète sur le temps de travail des personnels et les déstabilise, multipliant les risques psychosociaux.

Nul besoin de saccager à ce point le service public d'éducation : Le budget existe puisque le gouvernement s'apprête à généraliser le Service National Universel (SNU), le rendant obligatoire dans 6 départements et ce, sur le temps scolaire, à raison de 2 milliards d'euros annuels ! Quel projet politique étrange que cette obsession de l'embrigadement militarisé pour la jeunesse ! Pour la FSU, le SNU constitue une attaque en règle contre les principes même d'un système éducatif qui fait de l'émancipation par les savoirs, le cœur de son organisation. Les jeunes ont besoin d'école, pas d'un dispositif de domestication qui dévoie les symboles de l'armée au profit d'un projet politique qui vise une fois de plus à affaiblir l'Éducation nationale.

C'est dans ce contexte que le président de la République et son Ministre de l'Éducation Nationale veulent encore augmenter notre temps de travail, qu'il s'agisse de la durée hebdomadaire ou de la carrière. Le 7 mars, et les jours suivants, les personnels de l'Éducation nationale seront en grève pour exiger le retrait du projet de réforme des retraites bien sûr, mais aussi un plan d'urgence pour l'école, car oui, il y a urgence !